

## BQ, 29 juillet 2022

### L'Etat doit faire preuve d'"impartialité" dans les négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, selon le rapport d'étape de la mission sénatoriale

La commission des Lois du Sénat, que préside M. François-Noël BUFFET, sénateur (LR) du Rhône, a présenté le rapport d'étape de la mission d'information sur l'avenir de la Nouvelle Calédonie, dont les rapporteurs sont, outre M. BUFFET, les anciens ministres et anciens présidents de la commission des Lois Philippe BAS, sénateur (LR) de la Manche, questeur du Sénat, et Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, questeur du Sénat, et M. Hervé MARSEILLE, sénateur (UC) des Hauts-de-Seine, président du groupe UC.

Rappelons (cf. BQ du 29/06/2022) que MM. François-Noël BUFFET, Philippe BAS et Jean-Pierre SUEUR se sont rendus en juin dernier en Nouvelle-Calédonie, et ont appelé à "renouer rapidement le dialogue".

Les quatre rapporteurs ont réitéré cet appel, affirmant de nouveau qu'il faut, "sans délai (...) ouvrir de nouveaux horizons" à l'archipel, alors que depuis le référendum de décembre 2021, les discussions politiques sont toujours en panne.

Le troisième et dernier référendum sur l'indépendance de l'accord de Nouméa de 1998, le 12 décembre dernier, a été remporté haut la main par les pro-France (96,5 %) en partie du fait du boycott des indépendantistes, qui en réclamaient le report en raison de la crise sanitaire. Passées les échéances présidentielle et législative, l'Etat, les loyalistes et les indépendantistes doivent désormais discuter d'un nouveau statut pour la Nouvelle-Calédonie, ouvrant une "nouvelle page de l'histoire" note le rapport.

Les rapporteurs ont noté que le processus engagé par l'accord de Matignon, et prolongé par celui de Nouméa "n'a pas apporté toutes les réponses espérées", du fait notamment des contestations politiques et des incertitudes juridiques qu'il a rencontrées. "Le processus n'a pour l'heure pas débouché sur une solution politique consensuelle et pérenne" quant à l'avenir du Caillou affirment les sénateurs. A l'issue des auditions menées dans le cadre des futures négociations sur l'avenir de l'archipel, les rapporteurs ont noté la détérioration du dialogue entre les parties, et notamment entre les indépendantistes, qui refusent le dialogue, et le gouvernement français qui n'a cessé de repousser la phase de discussion censée s'ouvrir à l'issue du vote de décembre dernier, ne faisant pour M. SUEUR pas preuve du "tact nécessaire".